COMMISSION DE FACTEUR RURAL

Document réalisé par Michel Henry (avril 2023 section Philatélie CMCAS Nevers)

<u>Epoque</u>: A la fin du règne de Charles X en 1830, la Poste aux lettres à déjà 2 siècles d'existence, mais dans les campagnes, l'administration postale est inexistante, sera donc mis en place un nouveau service: « <u>La Poste Rurale</u> ».

Les premiers facteurs ruraux vont apparaître le 1er avril 1830.

En principe, la distance que devra parcourir ces facteurs ruraux ne devra pas excéder 10 lieues soit 4,4 km x 10 =44 km.!!!

<u>Fonctions du Facteur Rural</u>: Distribution du courrier à domicile, prise en charge du courrier à expédier y compris celui déposé dans les boîtes aux lettres. C'est à partir de 1836 qu'un cachet lettre timbre particulier à chaque boîte aux lettres est apposé au recto de chaque lettre.

<u>Fonctions du Facteur Rural</u>: Distribution du courrier à domicile, prise en charge du courrier à expédier y compris celui déposé dans les boîtes aux lettres. C'est à partir de 1836 qu'un cachet lettre timbre particulier à chaque boîte aux lettres est apposé au recto de chaque lettre.

<u>Le Recrutement:</u> Après 1830, les recrutements de Facteurs Ruraux sont réalisés au coup par coup et au fur et à mesure des besoins. Au regard de l'Administration, les critères de recrutement portent d'avantage sur la moralité et l'opinion politique du candidat. Une lettre de recommandation d'un notable doit-être jointe au dossier.

Administration des Postes

Commission de Facteur rural.

Au nom du Roi des Français,

Le Conseiller d'Etat Directeur de l'Administration, Président du Conseil,

Arrête ce qui suit :

Le Sr Maréchal (Julien Jean), est nommé à l'emploi de Facteur rural au bureau de Mans Calais (Sarthe), pour en remplir les fonctions, conformément aux Lois de l'Etat et aux Réglements sur le service des Postes.

Paris, le 1er février 1841.

Par le Conseiller d'Etat Directeur de l'Administration, Président du Conseil, Le Chef de bureau Secrétaire du Conseil,

Commission de facteur rural (recto)

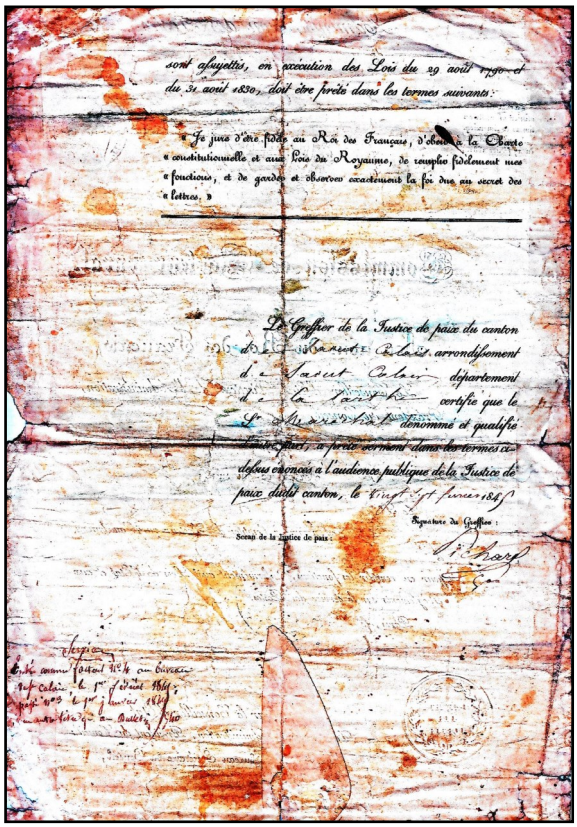

sont assujettis, en exécution des Lois du 29 août 1790 et du 31 août 1830, dont être prêté dans les termes suivants :

« Je jure d'être fidèle au Roi des Français, d'obéir à la Charte « constitutionnelle et aux Lois du Royaume, de remplir fidèlement mes « fonctions, et de garder et observer exactement la foi due au secret des « lettres. »

Le Greffier de la Justice de paix du canton de Mans-Calais arrondissement de Saint Calais département de la Sarthe certifie que le Sr Maréchal dénommé et qualifié ci-dessus a prêté serment dans les termes ci-dessus énoncés à l'audience publique de la Justice de paix dudit canton, le trente et un janvier 1841.

Signature du Greffier :

Sceau de la Justice de paix :

Commission de facteur rural (verso)

La Nomination: Celle d'un facteur rural au grade de sous-agent des Postes est officialisée par la délivrance d'une commission de Facteur Rural, paraphée par l'Administration Centrale des Postes à Paris.

C'est l'objet de notre étude d'aujourd'hui, concernant le Sieur Maréchal au bureau de Saint-Calais dans la Sarthe, nommé Facteur Rural le 1er février 1845 au nom du Roi des Français « Louis Philippe 1er ».

Les conditions de vie du Facteur Rural: Pas de repos, il travaille 7 jours/7 y compris les jours de fête. Les distances à parcourir sont importantes et par tous les temps, une moyenne de 42 km en 1 jour et demi. Pour les repas, les facteurs sont souvent accueillis, quant au coucher, une botte de paille ou de foin dans une grange fera l'affaire.

Lorsque les chefs -lieux de canton ont un Bureau de Poste, vers 1860, la tournée est divisée par 2 au niveau de la distance et la distribution devient journalière.

L'uniforme du Facteur Rural: Une circulaire de 1835 recommande le port d'un uniforme propre à mettre en valeur des signes extérieurs de la fonction de Facteur Rural.

En 1856, l'uniforme est obligatoire et payé sur leur rémunération.

Seul le chapeau haut de forme est remplacé par une casquette de forme russe, ornée de passepoils rouges et d'une visière de cuir noir. (ci-dessous les uniformes de 1830 et 1900)